



RCS : FREJUS

Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00213

Numéro SIREN : 380 296 590

Nom ou dénomination : TECHNIQUES ET ECONOMIE DU BATIMENT - TEB

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2017 sous le numéro de dépôt 1729

« TECHNIQUES ET ECONOMIE DU BATIMENT » N° 217 977 79

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL SOCIAL : 7.622 €

SIÈGE SOCIAL : FREJUS (83600) 342, Via Nova - Pôle d'Excellence Jean -Louis

R.C.S. DE FREJUS N° 380.296.590

PROCES VERBAL DE DECISIONS D'ASSOCIE UNIQUE

Du 15 MARS 2017

La Société CRY S Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 euros, dont le siège social est sis à FREJUS (83600) 342, Via Nova - Pôle d'Excellence Jean -Louis, immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro B 489.275.503, représentée par son Monsieur Christophe CLOCHARD agissant en qualité de Gérant en exercice.

Propriétaire de la totalité des 500 parts de 15,24 euros composant le capital social de la Société « TECHNIQUES ET ECONOMIE DU BATIMENT » Associée unique de ladite société,

I. A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUI

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Christophe CLOCHARD, Gérant non associé.

Les comptes annuels de l'exercice et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les cinq mois de la clôture de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

II. A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2016 ;
- L'affectation des résultats de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

PREMIERE DECISION : APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30/09/2016 approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 33 925 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion de la gérance.

En conséquence, l'associée unique donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée prend acte qu'il n'y a pas de dépense non déductible au titre de l'article 39-4 du CGI.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

DEUXIEME DECISION : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 33 925 euros, pour la totalité au compte « report à nouveau ».

Affectation

- Au report à nouveau pour 33 925 €
- Le poste report à nouveau aura donc un solde de 153 827 €
- Les capitaux propres de la société seront de 165 882 €

L'associée unique prend acte de la distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices :

Exercice 2015 : 40 000 €

Exercice 2014 : néant

Exercice 2013 : néant

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

TROISIEME DECISION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions réglementées conclues au cours d'exercices précédents et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice clos :

La Convention d'assistance Technique et Stratégique conclue le 30 décembre 2010 entre la Société et la SARL CRY, l'associée unique a été reconduite par tacite reconduction pour l'année 2016 dans les mêmes conditions.

CETTE RESOLUTION, MISE AUX VOIX, EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

DECISION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et la Gérance et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

P/O SARL CRY
Christophe CLOCHARD



« TECHNIQUES ET ECONOMIE DU BATIMENT »

N° 21751729

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

CAPITAL SOCIAL : 7.622 €

SIÈGE SOCIAL : FREJUS (83600) 342, Via Nova - Pôle d'Excellence Jean -Louis

R.C.S. DE FREJUS N° 380.296.590

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2016

Conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de notre Société, j'ai l'honneur de vous rendre compte de notre gestion et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2016.

Les convocations prescrites ont été adressées dans les formes et délais statutaires et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de la Société ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Activité de la Société :

La société T.E.B a poursuivi son activité de maîtrise d'œuvre et d'économie de la construction.

La société dispose de 5 salariés.

L'exercice a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 649 324 euros contre 405 662 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 60.07 %. A noter cependant que l'exercice 2015 avait une durée exceptionnelle de 9 mois.

Ainsi, la société a connu une hausse de son chiffre d'affaire.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, connu l'évolution suivante :

Charges	N-1	N	Var.	Var en %
• Achat de marchandises	0 €	0 €	- €	-
• Variation de stocks	0 €	0 €	- €	-
• Autres charges et charges externes	242 963 €	299 197 €	56 233 €	23.14
• Impôts, taxes et versements assimilés	1983 €	3431 €	1448 €	73.00
• Salaires et traitements	81 289 €	257 236 €	175 947 €	216.45

1 Ce

Charges	N-1	N	Var.	Var en %
• Charges sociales	26 527 €	38 447 €	11 920 €	44.93
• Amortissements et provisions	18 285 €	5 591 €	12 694 € -	69.42-
• Autres charges	4 €	2 097 €	2 093 €	NS
Total	371 051 €	605 998 €	234 947	63.32

L'évolution des charges de la société est en adéquation avec l'évolution de l'activité, et est à relativiser au regard de la durée de l'exercice 2015.

Quant à notre trésorerie, celle-ci se situe à 81 675 € contre 98 837 € sur l'exercice précédent.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

La société a maintenu sa politique de développement visant à la rendre plus attractive.

Événements importants survenus au cours de l'exercice écoulé et depuis la clôture de celui-ci :

Aucun événement n'est intervenu au cours de l'exercice écoulé ni depuis sa clôture.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir :

Notre société met tout en œuvre pour conserver son niveau d'activité, et avoir une croissance maîtrisée.

Information sur les délais de paiement :

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

- prestataires : 30 jours fin de mois.

En outre, les comptes de la société font apparaître :

- Dettes fournisseurs :
 - o Non échues : 519 euros
 - o Echue de moins de 30 jours : néant
 - o Echue de moins de 60 jours : néant
 - o Echue de plus de 60 jours : néant

Recherche et développement :

Eu égard à l'article L 232-1 du code de commerce, la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Informations prévues par l'article L. 225-100 du Code de commerce (pour les Sociétés ayant dépassé les seuils fixés par décret et pour toutes les Sociétés jusqu'à la publication du décret)

L'endettement de la société est passé de 734 € au 30 septembre 2015 à 39 555 € au 30 septembre 2016. Cet accroissement de l'endettement est lié exclusivement à l'augmentation du compte courant de l'associé.

Nous vous fournissons également ci-après une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée :

Le risque principal de la société repose sur le risque de défaillance des clients. Pour y palier, la société, au travers sa croissance, n'est pas dépendante d'un client et ses clients sont pour l'essentiel des entreprises intervenant au national ce qui limite de défaillance.

Résultats - Affectation

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 33 925 euros que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

Total bénéfice de l'exercice : 33 925 € que nous affectons au poste report à nouveau.

Il est à noter que la société a bénéficié de la somme de 5159 € au titre du CICE, qui a été affecté au renforcement des fonds propres mais également au financement du fonds de roulement.

Distribution de dividendes

Il est proposé d'affecter le bénéfice au poste report à nouveau.

Nous vous rappelons en outre :

Qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 : 40 000 €

Exercice clos le 30 septembre 2014 : NEANT

Exercice clos au 30 septembre 2013 : NEANT

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Observation du comité d'entreprise

La société n'est pas soumise à l'obligation d'un comité d'entreprise.

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à application de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de la gérance.

Présentation des comptes

Nous vous présentons les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à FREJUS,

Le 15 mars 2017.

LE GERANT

T.E.B

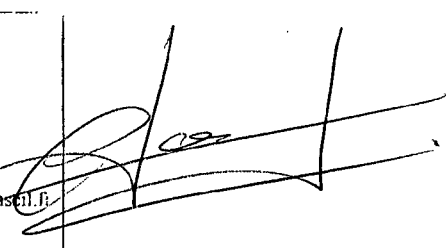
2, Via Nova - Immeuble Captech

Pôle d'Excellence Jean-Baptiste

83600 FREJUS

04 21 58 33 - Mail: tcb-secretariat@tcb-conseil.fr

Tel: 090 296 590 0000

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the contact information.

511

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

- 9 JUIN 2017

N° 217 317 29

COMPTES ANNUELS

SARL TEB

342 Via Nova Immeuble Captech

Pole d'Excellence Jean Louis

83600 FREJUS

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Sommaire

Attestation

Attestation	1
-------------	---

Comptes Annuels

Bilan	2
Bilan Détaillé	4
Compte de Résultat	8
Solde Intermédiaires de Gestion	9
Soldes Intermédiaires de Gestion Détaillés	10

Analyse Financière

Tableau de Bord	13
Activité	14
Capacité d'autofinancement	15
Analyse du Bilan	16
Tableau de financement	17
Du résultat à la trésorerie	18

Dossier de Gestion Graphes

Annexe

Règles et méthodes comptables	19
Notes sur le bilan	22
Autres informations	29

Liasse fiscale

2065 - Impôt sur les sociétés	31
2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065	32
2050 - Bilan Actif	34
2051 - Bilan Passif avant répartition	35
2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste	36
2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)	37
Charges et produits antérieurs	38
Charges et produits exceptionnels	39
2054 - Immobilisations	40
2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	41
2055 - Amortissements	42
2056 - Provisions inscrites au bilan	43
2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	44
2058A - Détermination du résultat fiscal	45
2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	47

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	48
2059A - Détermination des plus ou moins values	49
2059B - Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	50
2059C - Suivi des moins-values à long terme	51
2059D - Affectation des plus values à long terme	52
2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	53
2059F - Composition du capital social	54
2059G - Filiales et participations	55
2069RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice	56
2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	57

Attestation

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des Comptes Annuels de l'entreprise

SARL TEB

Pour l'exercice du 01 octobre 2015 au 30 septembre 2016

et conformément à nos accords,

nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A l'issue de nos travaux qui ne constituent pas un audit,

nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 62 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euro
Total bilan	400 143
Chiffre d'affaires	649 324
Résultat net comptable (Bénéfice)	33 925

Fait le 21/12/2016

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	6 727	6 727		
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	6 727	6 727		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	51 050	32 217	18 834	18 169
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	51 050	32 217	18 834	18 169
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières	2 831		2 831	2 710
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 831		2 831	2 710
ACTIF IMMOBILISE	60 609	38 944	21 664	20 879
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances	383 822	98 659	285 162	310 728
Clients et comptes rattachés	339 851	98 659	241 192	202 087
Fournisseurs débiteurs	519		519	83 408
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	14 409		14 409	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	22 831		22 831	19 808
Autres créances	6 211		6 211	5 425
Divers	93 317		93 317	109 379
Avances et acomptes versés sur commandes	7 800		7 800	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	81 675		81 675	99 033
Charges constatées d'avance	3 842		3 842	10 346
ACTIF CIRCULANT	477 139	98 659	378 479	420 106
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	537 747	137 604	400 143	440 986

Bilan

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	7 622	7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	762	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 670	3 670
Report à nouveau	119 902	117 348
Résultat de l'exercice	33 925	42 554
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	165 882	171 957
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		196
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	39 555	538
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	39 555	734
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 558	21 558
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 381	133 803
Personnel	14 187	6 587
Organismes sociaux	21 001	26 482
Etat, Impôts sur les bénéfices		9 151
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	57 415	68 581
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	2 817	2 132
Dettes fiscales et sociales	95 419	112 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 348	
Produits constatés d'avance		
DETTES	234 261	269 029
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	400 143	440 986

Bilan Détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	6 727	6 727		
20500000 – Concessions brevets lice	6 727		6 727	6 727
28050000 – Amort.concessions, breve		6 727	-6 727	-6 727
Concessions, brevets et droits assimilés	6 727	6 727		
Immobilisations corporelles	51 050	32 217	18 834	18 169
21810000 – Inst.gal.agenc.amena.div	2 001		2 001	2 001
21811000 – Inst.gal.agenc. amenag. fréjus	1 800		1 800	1 800
21820000 – Materiel de transport	13 180		13 180	21 870
21830000 – Mat.de bureau et informa	29 115		29 115	21 008
21840000 – Mobilier	1 394		1 394	1 394
21841000 – Mobilier fréjus	3 561		3 561	3 561
28181000 – Amort.aai divers		1 359	-1 359	-1 197
28181100 – Amort inst.gal.amenag. fréjus		971	-971	-791
28182000 – Amort.materiel de transp		4 689	-4 689	-8 265
28183000 – Amort.mat.bureau et info		21 051	-21 051	-19 574
28184000 – Amortissements mobilier		1 394	-1 394	-1 394
28184100 – Amort.mobilier fréjus		2 752	-2 752	-2 244
Autres immobilisations corporelles	51 050	32 217	18 834	18 169
Immobilisations financières	2 831		2 831	2 710
27500000 – Depots et cautionnem.ver	2 831		2 831	2 710
Autres immobilisations financières	2 831		2 831	2 710
ACTIF IMMOBILISE	60 609	38 944	21 664	20 879
Stocks				
Créances	383 822	98 659	285 162	310 728
41100000 – Collectif clients	146 499		146 499	107 394
41610000 – Clients douteux	193 352		193 352	193 352
49100000 – Provis. dépréc. comptes clients		98 659	-98 659	-98 659
Clients et comptes rattachés	339 851	98 659	241 192	202 087
40100000 – Comptes fournisseurs	519		519	83 408
Fournisseurs débiteurs	519		519	83 408
44400000 – Impots sur les benefices	14 409		14 409	
Etat, Impôts sur les bénéfices	14 409		14 409	
44562000 – Tva s/immobil.deductible	1 621		1 621	
44566100 – Tva déductible	19 859		19 859	
44580000 – Régularisation de tva collectée	451		451	
44586000 – Tva s/factures non parve	900		900	19 808
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	22 831		22 831	19 808
44870000 – Etat – produits à recevoir	3 611		3 611	4 825
46711000 – Débiteurs divers – edifis conseil	2 000		2 000	
46720000 – Avance sur note de frais houeix	400		400	400
46720100 – Avance note de frais castagnoli	200		200	200
Autres créances	6 211		6 211	5 425
Divers	93 317		93 317	109 379
40910000 – Avance commande fournisse	7 800		7 800	
Avances et acomptes versés sur commandes	7 800		7 800	
51200000 – Banque bnp paribas	42 341		42 341	
51210000 – Lyonnaise de banque	10 945		10 945	99 033
51220000 – Caisse epargne	28 390		28 390	
Disponibilités	81 675		81 675	99 033

Bilan Détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
48600000 – Charges constatées d'avance	3 842		3 842	10 346
Charges constatées d'avance	3 842		3 842	10 346
ACTIF CIRCULANT	477 139	98 659	378 479	420 106
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	537 747	137 604	400 143	440 986

Bilan Détaillé

	Net au 30/09/16	Net au 30/09/15
PASSIF		
10130000 – Capit.souscrit appele ve	7 622	7 622
Capital social ou individuel	7 622	7 622
10610000 – Reserve legale	762	762
Réserve légale	762	762
10688000 – Autres reserves	3 670	3 670
Autres réserves	3 670	3 670
11000000 – Report a nouveau credite	119 902	117 348
Report à nouveau	119 902	117 348
Résultat de l'exercice	33 925	42 554
CAPITAUX PROPRES	165 882	171 957
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
51860000 – Banque – intérêts courus à payer		196
Découverts et concours bancaires		196
45510000 – C/c mr clochard christophe	565	538
45517000 – Associés – comptes courants crys	38 990	
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	39 555	538
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES	39 555	734
41910000 – Clients – acomptes sur commandes	21 558	21 558
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	21 558	21 558
40100000 – Comptes fournisseurs	69 531	13 700
40810000 – Fourniss.fact.non parven	5 850	120 104
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 381	133 803
42110000 – Salaires	7 242	
42820000 – Conges payes	6 945	6 587
Personnel	14 187	6 587
43100000 – Sécurité sociale	14 088	20 632
43707100 – Pro bip	441	
43720000 – Caisse de retraite salariés	3 720	2 882
43740000 – Charges sur prov. congés payés	2 615	2 831
43741000 – Upv	137	137
Organismes sociaux	21 001	26 482
44400000 – Impots sur les benefices		9 151
Etat, Impôts sur les bénéfices		9 151
44551000 – Tva à décaisser	3 377	9 975
44566100 – Tva déductible		12 496
44571100 – Tva collectée 19.60%	29 969	29 969
44571500 – Tva collectee 20%	22 179	13 964
44580000 – Régularisation de tva collectée		287
44580100 – Régularisation de tva déductible	1 890	1 890
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	57 415	68 581
44860000 – Etat charges a payer	2 817	2 132
Autres dettes fiscales et sociales	2 817	2 132
Dettes fiscales et sociales	95 419	112 934
41100000 – Collectif clients	2 348	
Autres dettes	2 348	
DETTES	234 261	269 029

Bilan Détaillé**Net au
30/09/16****Net au
30/09/15**

TOTAL PASSIF	400 143	440 986
---------------------	----------------	----------------

Compte de Résultat

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	du 01/01/15 au 30/09/15 9 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	649 324	405 662	243 662	60,07
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	4 434	11 391	-6 957	-61,08
Total des produits	653 758	417 053	236 705	56,76
CONSOMMATION M/SES & MA				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/scs)				
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Total des consommations				
MARGE SUR M/SES & MAT	653 758	417 053	236 705	56,76
CHARGES				
Autres achats & charges externes	299 197	242 963	56 233	23,14
Impôts, taxes et vers. assim.	3 431	1 983	1 448	73,00
Salaires et Traitements	257 236	81 289	175 947	216,45
Charges sociales	38 447	26 527	11 920	44,93
Amortissements et provisions	5 591	18 285	-12 694	-69,42
Autres charges	2 097	4	2 093	NS
Total des charges	605 998	371 051	234 947	63,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	47 760	46 002	1 758	3,82
Produits financiers	120		120	
Charges financières	692	526	166	31,60
RESULTAT FINANCIER	-572	-526	-46	8,71
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	47 188	45 476	1 712	3,77
Produits exceptionnels	5 000	9 644	-4 644	-48,16
Charges exceptionnelles	10 638	823	9 815	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 638	8 821	-14 459	-163,91
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	7 625	11 743	-4 118	-35,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 925	42 554	-8 629	-20,28

Solde Intermédiaires de Gestion

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	du 01/01/15 au 30/09/15 9 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Coût d'achats marchandises vendues				
Marge commerciale				
Production vendue	649 324	405 662	243 662	60,07
Production stockée				
Production immobilisée				
Cie de matières et sous-traitance	12 780	2 042	10 738	525,96
Marge de production	636 544	403 620	232 924	57,71
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	649 324	405 662	243 662	60,07
Marge Brute Globale	636 544	403 620	232 924	57,71
Autres achats et charges externes	286 417	240 921	45 495	18,88
VALEUR AJOUTEE	350 128	162 699	187 429	115,20
Subventions d'exploitation				
Impôts, taxes et verst assimilés	3 431	1 983	1 448	73,00
Charges de personnel	295 683	107 816	187 866	174,25
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	51 014	52 899	-1 885	-3,56
Reprises s/ charges et Transferts	4 430	8 402	-3 973	-47,28
Autres produits	4	2 989	-2 984	-99,85
Dot. amortissements et provisions	5 591	18 285	-12 694	-69,42
Autres charges	2 097	4	2 093	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	47 760	46 002	1 758	3,82
Quote part résultat en commun				
Produits financiers	120		120	
Charges financières	692	526	166	31,60
RESULTAT FINANCIER	-572	-526	-46	8,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	47 188	45 476	1 712	3,77
Produits exceptionnels	5 000	9 644	-4 644	-48,16
Charges exceptionnelles	10 638	823	9 815	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 638	8 821	-14 459	-163,91
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	7 625	11 743	-4 118	-35,07
RESULTAT DE L'EXERCICE	33 925	42 554	-8 629	-20,28

Soldes Intermédiaires de Gestion Détaillés

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 30/09/15 9 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Marge commerciale						
70630000 – Prestations services 20%	649 324	100,00	405 662	100,00	243 662	60,07
Production vendue	649 324	100,00	405 662	100,00	243 662	60,07
60400000 – Achats études et prest.s	12 780	1,97	2 042	0,50	10 738	525,96
Cie de matières et sous-traitance	12 780	1,97	2 042	0,50	10 738	525,96
Marge de production	636 544	98,03	403 620	99,50	232 924	57,71
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	649 324	100,00	405 662	100,00	243 662	60,07
Marge Brute Globale	636 544	98,03	403 620	99,50	232 924	57,71
60613000 – Edf gdf			21	0,01	-21	-100,00
60614000 – Carburant	11 913	1,83	6 837	1,69	5 076	74,24
60630000 – Petit équipement	2 006	0,31	600	0,15	1 405	234,18
60640000 – Fournitures administratives	2 471	0,38	305	0,08	2 166	711,29
61251000 – Crédit bail yaris eb 521 rz	1 842	0,28			1 842	
61252000 – Crédit bail yaris eb-673-rh	4 419	0,68			4 419	
61253000 – Crédit bail lexus dy-513-st	16 381	2,52			16 381	
61320100 – Loyer fréjus crys	11 250	1,73	9 000	2,22	2 250	25,00
61321000 – Loyer garage	952	0,15	716	0,18	236	32,95
61351000 – Locations de matériel technique	1 342	0,21			1 342	
61352100 – Location véhicules	649	0,10	640	0,16	9	1,38
61353000 – Location copieur canon ge capital	7 401	1,14	5 535	1,36	1 866	33,71
61400000 – Charges locatives & copropriété	450	0,07			450	
61520000 – Entretien/immobilier	2 074	0,32			2 074	
61552000 – Entretien véhicule	3 029	0,47	1 700	0,42	1 330	78,23
61560000 – Maintenance	2 425	0,37	458	0,11	1 967	429,48
61610000 – Assur. resp. civ.	48 387	7,45	25 834	6,37	22 553	87,30
61620000 – Assurances vehicules	3 723	0,57	1 842	0,45	1 881	102,11
61630000 – Assurance local			309	0,08	-309	-100,00
61830000 – Doc. technique	927	0,14	615	0,15	312	50,68
61850000 – Frais de colloques, de séminaires			3 902	0,96	-3 902	-100,00
62260000 – Honoraires comptable	7 114	1,10	5 097	1,26	2 017	39,57
62261000 – Honoraires avocats	6 078	0,94	3 433	0,85	2 645	77,04
62270000 – Frais d'actes/contentieu	156	0,02	197	0,05	-41	-20,74
62280100 – Redevance crys	120 000	18,48	160 000	39,44	-40 000	-25,00
62340000 – Cadeau clientele	2 396	0,37			2 396	
62380000 – Divers (pourboires, dons courants	500	0,08			500	
62510000 – Frais depl	11 310	1,74	6 943	1,71	4 366	62,89
62560000 – Missions	7 154	1,10			7 154	
62570000 – Frais réception	27				27	
62610000 – Timbres/frais postaux	3 268	0,50	2 216	0,55	1 052	47,47
62620000 – Frais télécommunications	5 812	0,90	4 350	1,07	1 463	33,62
62700000 – Services bancaires assim	953	0,15	370	0,09	583	157,44
62811000 – Cotisations professionnelles	8				8	
Autres achats et charges externes	286 417	44,11	240 921	59,39	45 495	18,88
VALEUR AJOUTEE	350 128	53,92	162 699	40,11	187 429	115,20

Soldes Intermédiaires de Gestion Détaillés

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 30/09/15 9 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
63110000 – Form. prof. continue	560	0,09	504	0,12	56	11,07
63130000 – Taxe apprentissage/etat	718	0,11	547	0,13	171	31,34
63511000 – Cfe-cvae	629	0,10	273	0,07	356	130,22
63514000 – Tresor public tvs	1 524	0,23	659	0,16	865	131,26
Impôts, taxes et verst assimilés	3 431	0,53	1 983	0,49	1 448	73,00
64100000 – Remunerations brutes	105 591	16,26	80 414	19,82	25 177	31,31
64110000 – Remunerations gerant	81 730	12,59			81 730	
64111510 – Cotisation obligatoire m. clochar	39 804	6,13			39 804	
64115200 – Cotisations retraite mad m.clochar	16 554	2,55			16 554	
64115300 – Cotisations mutuelle m. clochar	9 259	1,43			9 259	
64120000 – Conges payes	358	0,06	875	0,22	-517	-59,08
64121000 – Transfert congés payés conventio	3 939	0,61			3 939	
64510000 – Cotisations urssaf	32 072	4,94	24 807	6,12	7 264	29,28
64533000 – Mutuelle	760	0,12			760	
64534000 – Cotisations caisse retraite salarié	6 312	0,97	4 704	1,16	1 608	34,18
64537900 – Prevoyance non cadre	620	0,10	354	0,09	266	75,05
64538000 – Charges soc/ep	-216	-0,03	459	0,11	-675	-146,93
64585000 – Cotisations upv			683	0,17	-683	-100,00
64750000 – Medecine du travail	597	0,09	344	0,08	254	73,73
64770000 – Tickets restaurants	3 461	0,53			3 461	
64900000 – Crédit cice	-5 159	-0,79	-4 825	-1,19	-334	6,92
Charges de personnel	295 683	45,54	107 816	26,58	187 866	174,25
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	51 014	7,86	52 899	13,04	-1 885	-3,56
79100000 – Transfert de charges d'exploitati	1 644	0,25	6 217	1,53	-4 573	-73,56
79120000 – Avantages en nature vehi	2 786	0,43	2 185	0,54	601	27,49
Reprises s/ charges et Transferts	4 430	0,68	8 402	2,07	-3 973	-47,28
75800000 – Prod.divers gestion cour	4		2 989	0,74	-2 984	-99,85
Autres produits	4		2 989	0,74	-2 984	-99,85
68112000 – Dot amort/immo corpo	5 591	0,86	3 858	0,95	1 733	44,92
68174000 – Dot. prov. dépréc. créances clients			14 427	3,56	-14 427	-100,00
Dot. amortissements et provisions	5 591	0,86	18 285	4,51	-12 694	-69,42
65100000 – Redevances pour brevets, licences	2 083	0,32			2 083	
65800000 – Charges div gest cour	15		4		11	268,43
Autres charges	2 097	0,32	4		2 093	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	47 760	7,36	46 002	11,34	1 758	3,82
76400000 – Rev val mob	120	0,02			120	
Produits financiers	120	0,02			120	
66160000 – Intérêts bancaires	692	0,11	526	0,13	166	31,60
Charges financières	692	0,11	526	0,13	166	31,60
RESULTAT FINANCIER	-572	-0,09	-526	-0,13	-46	8,71
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	47 188	7,27	45 476	11,21	1 712	3,77
77180000 – Autres produits except. de gestion			9 644	2,38	-9 644	-100,00
77520000 – Cession immob. corporelles	5 000	0,77			5 000	
Produits exceptionnels	5 000	0,77	9 644	2,38	-4 644	-48,16
67120000 – Penalites amendes fiscale	197	0,03	823	0,20	-626	-76,06
67500000 – Valeurs compt. éléments actif céd	10 441	1,61			10 441	

Soldes Intermédiaires de Gestion Détaillés

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 30/09/15 9 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Charges exceptionnelles	10 638	1,64	823	0,20	9 815	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 638	-0,87	8 821	2,17	-14 459	-163,91
69500000 – Impôts sur les bénéfices	7 625	1,17	11 743	2,89	-4 118	-35,07
Impôts sur les bénéfices	7 625	1,17	11 743	2,89	-4 118	-35,07
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	33 925	5,22	42 554	10,49	-8 629	-20,28

Tableau de Bord

	30/09/2016	30/09/2015	% Variation
COMPTE DE RESULTAT			
ACTIVITE	649 324	405 662	60,07
Marge globale	636 544	403 620	57,71
Valeur ajoutée	350 128	162 699	115,20
Excédent brut d'exploitation	51 014	52 899	-3,56
Résultat d'exploitation	47 760	46 002	3,82
Résultat financier	-572	-526	8,71
Résultat courant	47 188	45 476	3,77
Résultat net	33 925	42 554	-20,28
Taux (en %)	5,22	10,49	
STRUCTURE FINANCIERE			
Capacité d'autofinancement	44 957	60 839	-26,10
Fonds de roulement net global	282 432	250 275	
Besoin en fonds de roulement	200 757	151 438	
Trésorerie	81 675	98 837	
RATIOS			
Durée de rotation des stocks	0 Jrs	0 Jrs	
Crédit clients	157 Jrs	200 Jrs	
Crédit fournisseurs	75 Jrs	149 Jrs	
Solvabilité à court terme	245 %	193 %	
Autonomie financière	71 %	64 %	

Activité

	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 30/09/15 9 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Coût d'achats marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	649 324		405 662		243 662	60,07
Production de l'exercice	649 324	100,00	405 662	100,00	243 662	60,07
Sous-traitance	12 780	1,97	2 042	0,50	10 738	525,96
Coût de production	12 780	1,97	2 042	0,50	10 738	525,96
MARGE DE PRODUCTION	636 544	98,03	403 620	99,50	232 924	57,71
ACTIVITE DE L'EXERCICE	649 324	100,00	405 662	100,00	243 662	60,07
MARGE BRUTE GLOBALE	636 544	98,03	403 620	99,50	232 924	57,71
Autres achats & charges externes	286 417	44,11	240 921	59,39	45 495	18,88
VALEUR AJOUTEE	350 128	53,92	162 699	40,11	187 429	115,20
Impôts & taxes	3 431	0,53	1 983	0,49	1 448	73,00
Salaires & charges	295 683	45,54	107 816	26,58	187 866	174,25
EXCEDENT BRUT D'EXPL.	51 014	7,86	52 899	13,04	-1 885	-3,56

Capacité d'autofinancement

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT A PARTIR DU RESULTAT NET

	au 30/09/2016	au 30/09/2015
Résultat net	33 925	42 554
+ Dotations aux amortissements	5 591	3 858
+ Dotations aux provisions		14 427
– Reprises sur charges calculées		
– Subventions d'investissement inscrites au C/R		
– Prix de cession d'immobilisations	5 000	
+ VNC des immobilisations cédées	10 441	
= Capacité d'autofinancement	44 957	60 839

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT A PARTIR DE L'EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION

	au 30/09/2016	au 30/09/2015
Excédent Brut d'exploitation	51 014	52 899
+ Transfert de charges	4 430	8 402
+ Autres produits d'exploitation	4	2 989
– Autres charges d'exploitation	2 097	4
– Crédit-bail		
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	120	
– Charges financières	692	526
+ Produits exceptionnels		9 644
– Charges exceptionnelles	197	823
– Participation des salariés		
– Impôts sur les bénéfices	7 625	11 743
= Capacité d'autofinancement	44 957	60 839

Analyse du Bilan

	au 30/09/2016	au 30/09/2015
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	6 727	6 727
Immobilisations corporelles	51 050	51 634
Immobilisations financières	2 831	2 710
Charges à répartir		
Comptes courants débiteurs		
Réduction des capitaux propres		
Total Emplois	60 609	61 072
RESSOURCES		
Capital et réserves	131 957	129 403
Rétention de résultat	137 604	138 852
Résultat	33 925	42 554
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
Provisions pour risques et charges		
Comptes courants Associés	39 555	538
Total Ressources	343 041	311 347
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	282 432	250 275
Emprunts et dettes assimilées		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	282 432	250 275
Stocks		
Créances clients	339 851	300 746
Autres créances	51 770	108 641
Comptes de régularisation	3 842	10 346
Total Créances	395 464	419 733
Dettes fournisseurs	75 381	133 803
Dettes fiscales et sociales	95 419	112 934
Autres dettes	23 906	21 558
Comptes de régularisation		
Total Dettes	194 706	268 295
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	200 757	151 438
Trésorerie Actif circulant	81 675	99 033
Trésorerie Passif exigible		196
TRESORERIE	81 675	98 837
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	282 432	250 275

Tableau de financement

30/09/2016
30/09/2016

Ressources		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	44 957	
Autofinancement disponible	44 957	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé	5 000	
Augmentation de capital et Apport en compte courant	39 017	
Total des ressources	88 974	
Emplois		
Distributions mises en paiement		40 000
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		16 817
Total des emplois		56 817
AUGMENTATION du fonds de roulement net global	32 157	
Variation des actifs		
Avances et Acomptes versés sur commande		7 800
Comptes clients & comptes rattachés		39 105
Autres créances	64 671	
Comptes de régularisation	6 504	
Variations des dettes		
Fournisseurs & comptes rattachés		58 422
Dettes fiscales et sociales		17 514
Autres dettes	2 348	
Besoins de l'exercice en fonds de roulement		49 319
Variation de la trésorerie active	17 358	
Variation de la trésorerie passive		196
Variation nette de trésorerie	17 162	
VARIATION Besoins du fonds de roulement net global		32 157

Du résultat à la trésorerie

	Recettes	Dépenses
Le résultat net comptable de votre entreprise se monte à :	33 925	
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie	5 591	
Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie		
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		5 441
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son cycle d'exploitation	44 957	
Votre entreprise a en plus bénéficié de ressources externes :		
Produits des cessions et réduction des immobilisations financières	5 000	
Augmentation de capital et apports en compte-courant	39 017	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes de l'exercice	44 017	
Mais votre entreprise doit financer :		
Distributions mises en paiement sur l'exercice		40 000
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		16 817
Remboursement de capital et de compte-courant		
Montant consacré au remboursement du Capital des emprunts		
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		56 817
La situation de trésorerie de l'exercice précédent se montait à :	98 837	
A la fin de l'exercice, compte tenu des éléments ci-dessus, la situation de trésorerie devrait s'élever à :	130 994	
Cependant, votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Aucune variation des stocks		
Augmentation des acomptes versés sur commandes		7 800
Augmentation de l'en-cours clients		39 105
Diminution des autres créances	71 175	
Aucune variation des acomptes reçus		
Diminution de la dette auprès des fournisseurs		58 422
Diminution des dettes fiscales et sociales		17 514
Augmentation des autres dettes	2 348	
Besoin généré par le financement du cycle d'exploitation		49 319
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de :	81 675	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL TEB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016, dont le total est de 400 143 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 33 925 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2016 ont été établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

** Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans*

** Matériel de transport : 4 à 5 ans*

** Matériel de bureau : 5 à 10 ans*

** Matériel informatique : 3 ans*

** Mobilier : 10 ans*

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été comptabilisés en charges de l'exercice.

Titres de participations, titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 5 159 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2015 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	6 727			6 727
Immobilisations incorporelles	6 727			6 727
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	3 801			3 801
– Matériel de transport	21 870	8 590	17 280	13 180
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 963	8 106		34 069
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	51 634	16 696	17 280	51 050
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	2 710	120		2 831
Immobilisations financières	2 710	120		2 831
ACTIF IMMOBILISE	61 072	16 816	17 280	60 609

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		16 696	120	16 816
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		16 696	120	16 816
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		17 280		17 280
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		17 280		17 280

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Début	Augmentations	Diminutions	Fin
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations	6 727			6 727
Total Immobilisations incorporelles	6 727			6 727
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements				
Installations techniques matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements d	1 988	342		2 330
Matériel de transport	8 265	3 263	6 839	4 689
Matériel de bureau, informatique et mobilier	23 212	1 985		25 198
Emballages récupérables et divers				
Total Immobilisations corporelles	33 465	5 591	6 839	32 217
TOTAL GENERAL	40 193	5 591	6 839	38 944

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 390 494 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 831		2 831
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	339 851	339 851	
Autres	43 970	43 970	
Charges constatées d'avance	3 842	3 842	
Total	390 494	387 664	2 831
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Etat – produits à recevoir	3 611
Total	3 611

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	98 659			98 659
Total	98 659			98 659
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 98 659 Euro.

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 622,00 Euro décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 15,24 Euro.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 212 703 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts et dettes diverses	39 555	39 555		
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts				
Découverts et concours bancaires				
Emprunts et dettes financières divers (**)	39 555	39 555		
Dettes Fournisseurs & comptes rattachés	75 381	75 381		
Dettes fiscales et sociales	95 419	95 419		
Dettes immobilisations & cptes rattachés				
Autres dettes	2 348	2 348		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	212 703	212 703		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	39 555			

Charges à payer

	Montant
Fourniss.fact.non parven	5 850
Conges payes	6 945
Etat charges a payer	2 817
Total	15 612

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 842		
Total	3 842		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE d'un montant de 5 159 Euro, comptabilisé au compte 64900000 conformément aux recommandations de l'ANC, a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

2065 - Impôt sur les sociétés

N° 2065-SD
2016

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT

Timbre à date du service

30/09/2016

A

Désignation de la société:

Adresse du siège social :

SARL TEB

SIRET 13 2 6 0 3 3

Adresse du principal établissement

Ancienne adresse en cas de changement:

342 Via Nova Immeuble Captech
Pole d'Excellence Jean Louis
83600 FREJUS

B

DU BATIMENT

5 720

38 120

Déficit

0

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 % ☐ Autres PV imposables à 19 % ☐

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies* ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles art. 44 *septies* ☐ Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies* ☐ Autres dispositifs ☐

☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

E

Les nettes soumises à la contribution 2,5%

seur conventionné ☐

Visa : CGA ☐

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

du professionnel de l'expertise comptable : SAS GROUPE FGC

64 Chemin de la Baume 83200 TOULON

Tél : 0494185400

du conseil :

Tél

de l'associé

Certifié

à l'original

2065 - Impôt sur les sociétés

Direction Générale des Finances Publiques

**N° 2065-SD
2016**

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

0/2015 et clos le 30/09/2016

Timbre à date du service

Régime simplifié d'imposition

Régime Réel normal

Si PME innovantes

X

(port maritime)

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :

Adresse du siège social :

SARL TEB

SIRET 3 8 0 2 9 6 5 9 0 0 0 0 3 3

Ancienne adresse en cas de changement :

342 Via Nova Immeuble Captech
Pole d'Excellence Jean Louis
83600 FREJUS

SIRET

B ACTIVIT

ECONOMIE DU BATIMENT

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C R

Bénéfice imposable à 33,1/3 %

5 720

Bénéfice imposable à 15 %

38 120

Déficit

0

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0 %

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Pôle de compétitivité

Entreprises nouvelles art. 44 *septies*

Zones franches d'activités art. 44 *quaterdecies*

Autres dispositifs

Zone de Restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Sociétés d'investissements immobiliers cotés

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

Dans le secteur productif, art. 244 quater W

Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, a-t-il donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

E TRIBUTATION ANNU

(cf. notice de la déclaration n°2065)

Visiteur conventionné

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

Visa : CGA

- du professionnel de l'expertise comptable : SAS GROUPE FGC

64 Chemin de la Baume 83200 TOULON

Tél : 04 94 18 54 00

- du conseil :

Tél :

- de l'association agréée :

Tél :

- N° d'agrément de l'AA :

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL TEB		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		342 Via Nova Immeuble Captech 83600 PREJUS		Durée de l'exercice précédent*		9	
Numéro SIRET*		3 8 0 2 9 6 5 9 0 0 0 0 3 3		Néant		☐ *	
				Exercice N clos le,		30/09/2016	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
		Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
				6 727		6 727	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
		Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
				51 050		32 216	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
Autres immobilisations financières*		BH		BI			
		2 830				2 830	
		TOTAL (II)		BJ		BK	
				60 608		38 944	
						21 664	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
				7 800		7 800	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
				339 851		98 659	
	DIVERS	Autres créances (3)		BZ		CA	
				43 970		43 970	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
Comptes de régularisation	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE		
	Disponibilités		CF		CG		
			81 674		81 674		
	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		
			3 842		3 842		
	TOTAL (III)		CJ		CK		
			477 138		98 659		
				378 479			
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
		Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A	
				537 747		137 603	
						400 143	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
CP						CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL TEB		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7. 622)	DA	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 670
	Report à nouveau	DH	119 902
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	33 925
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
		TOTAL (I)	DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	39 554
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 557
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	75 380
	Dettes fiscales et sociales	DY	95 419
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	2 348
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	234 261
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	400 143
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	212 703
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL TEB						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	649 324	FH		FI	649 324		
		FJ	649 324	FK		FL	649 324		
	Chiffres d'affaires nets *								
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 429		
	Autres produits (1) (11)					FQ	4		
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	653 758		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	299 196		
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	3 430		
	Salaires et traitements*					FY	257 235		
	Charges sociales (10)					FZ	38 446		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	5 590	
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)					GE	2 097		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	605 998	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	47 759		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	120		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	120		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	692		
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	692		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(571)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	47 188		

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL TEB		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	5 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	5 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	197	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	10 440	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 637	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(5 637)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	7 625		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	658 878	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	624 953	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	33 925	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de location immobilières		IY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	22 642
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	4 429
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	2 082
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
	(13)	obligatoires			A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales				197		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				10 440		
Produits des cessions d'éléments d'actif					5 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Charges et produits antérieurs

SARL TEB

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Charges et produits exceptionnels

SARL TEB

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	197
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	10 440
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	10 637
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Débts et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	5 000
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	5 000

2054 - Immobilisations

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL TEB										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	6 727	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 801	KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	21 870	KZ		LA	8 590	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	25 962	LC		LD	8 106	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	51 634	LO		LP	16 696	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	2 710	IU		IV	120		
TOTAL IV					LQ	2 710	LR		LS	120		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	61 071	ØH		ØJ	16 816		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	6 727	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
		Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	3 801	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	17 280	MQ	13 180	MR		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	34 069	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	17 280	NH	51 050	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2 830	2G			
TOTAL IV			I3		NJ		NK	2 830	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	17 280	ØL	60 608	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2016
DGFIP N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/09/2016												
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.												
Désignation de l'entreprise : SARL TEB					Néant ☒ *							
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]						
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5							
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4								
1 Concessions, brevets et droits similaires												
2 Fonds commercial												
3 Terrains												
4 Constructions												
5 Installations techniques mat. et out. industriels												
6 Autres immobilisations corporelles												
7 Immobilisations en cours												
8 Participations												
9 Autres titres immobilisés												
10 TOTAUX												
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».												
CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL <table style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 80%;">1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> <tr> <td>2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -</td> <td></td> </tr> <tr> <td>3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =</td> <td></td> </tr> </table>							1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -		3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	
1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE												
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -												
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =												
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2055 - Amortissements

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL TEB</u>						Néant ☐ *	
CADRE A							
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	6 727	PF		PG	6 727
Terrains		PI		PJ		PK	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 987	QE	342	QF	2 329
	Matériel de transport	QH	8 265	QI	3 263	QJ	4 689
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	23 212	QM	1 985	QN	25 197
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	
TOTAL III		QU	33 465	QV	5 590	QW	32 216
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	40 192	ØP	5 590	ØQ	38 944
CADRE B							
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DCFIP N° 2056 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL TEB						Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
- corporelles			6E	6F	6G	6H	
- titres mis en équivalence			02	03	04	05	
- titres de participation			9U	9V	9W	9X	
- autres immobilisations financières (1) *			06	07	08	09	
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S		
Sur comptes clients		6T	98 659	6V	6W	98 659	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X	6Y	6Z	7A		
TOTAL III		7B	98 659	TY	TZ	UA	98 659
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	98 659	UB	UC	UD	98 659
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF				
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.						10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SARL TEB		Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	2 830	UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	193 352		193 352		
	Autres créances clients	UX	146 498		146 498		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	14 409		14 409	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 831		22 831	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	3 611		3 611	
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 119		3 119		
	Charges constatées d'avance	VS	3 842		3 842		
	TOTAUX		VT	390 494	VU	387 663	VV
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		TY					
Autres emprunts obligataires (1)		TZ					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	75 380		75 380		
Personnel et comptes rattachés		8C	14 186		14 186		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	21 000		21 000		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	57 415		57 415		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 816		2 816		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	39 554		39 554		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 348		2 348		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	212 703	VZ	212 703		
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

2058A - Détermination du résultat fiscal

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL TEB		Néant ☐		Exercice N, clos le : 30/09/2016				
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		WA	33 925		
			de son conjoint		WB			
			moins part déductible*		WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	5 728		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 524		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	197		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					Y7	1 252	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme					
			- Plus-values soumises au régime des fusions					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	1 214		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						YI		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
					TOTAL I	WR	43 840	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
			- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
			- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						WV		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WH		
Régime des sociétés mères et des filiales : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						WP		
						WW		
						XB		
						WZ		
						XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement*						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	
		Pôle de compétitivité (44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilier coté (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Zone franche urbaine (44 octies, octies A)	0V	Bessins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC	
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)	XI	43 840		
				déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	43 840	XO		

SARL | TEB

Cegid Group

2058B - Déficits, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL TEB		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(À détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058C - Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL TEB										Néant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	117 347	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	42 554		- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	0E			Dividendes	ZE	40 000					
	TOTAL I	0F	159 902		Autres répartitions	ZF						
					Report à nouveau	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	119 902				
					TOTAL II		ZH	159 902				
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)												
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV		
RENSEIGNEMENTS DIVERS												
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier	(Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7	314	YQ	104 881			
	Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	Sous-traitance										YT	12 780
	Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		XQ	22 043			
	Personnel extérieur à l'entreprise										YU	
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	133 348
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES	7	ST	131 024			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	299 196
	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	628
IMPÔTS ET TAXES	Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		9Z	2 802			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	3 430
	T.V.A.										YY	130 888
DIVERS	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	60 785
	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *										0B	106 223
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										0S	
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis :			handicapés :				YP	5			
	Effectif affecté à l'activité artisanale										RL	
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%
	Numéro du centre de gestion agréé *	XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 28 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0			ZR	0
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

2059A - Détermination des plus ou moins values

(12)

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL TEB

Néant ☐ *

Nature et date d'acquisition	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
1 rk	10 990		5 043		5 946
2	6 290		1 796		4 493
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B.		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisée *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme		Plus-values taxables à 19 % (1)	
⑦	⑧	⑨	19 %	15 % ou 16 %	⑩	
1	3 000	(2 946) (2 946)				
2	2 000	(2 493) (2 493)				
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	éléments cédés	ciale de réévaluation afférente aux	+			
14	Amortissements irrécupérables		+			
15	égale		+			
16			+			
17						
18						
19						
20						

(5 440)

2059C - Suivi des moins-values à long terme

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFiP N° 2059-C 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL TEB

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.	
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *.
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ❷
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059D - Affectation des plus values à long terme

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFiP N° 2059-D 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL TEB					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2059E - Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice

16
**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**
DGFIP N° 2059-E 2016
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL TEB		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2015 et clos le : 30/09/2016		Durée en nombre de mois 12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue – Biens	OB		
Production vendue – Services	OC	649 324	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	4	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	4 429	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 1		OM	653 758
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	254 960	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 097	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OY		
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
TOTAL 2		OJ	257 057
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	OG 396 700
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur le 1329)		SA	396 700
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.			
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.			

2059F - Composition du capital social

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2016

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

N° SIRET 38029659000033

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL TEB

ADRESSE (voie) 342 Via Nova Immeuble Captech

CODE POSTAL 83600 VILLE FREJUS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CRYSTAL
N° SIREN (si société établie en France) 489275503 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500
Adresse: N° 242 Voie Rue Saint Romain
Code Postal 83440 Commune SEILLANS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2059G - Filiales et participations

18
FILIALES ET PARTICIPATIONS
DGFIP N° 2059-G 2016
Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30/09/2016

N° SIRET 3 8 0 2 9 6 5 9 0 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL TEB

ADRESSE (voie) 342 Via Nova Immeuble Captech

CODE POSTAL 83600 VILLE FREJUS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

2069RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE	2069RCI
--	---	----------------

Au titre de l'année N

Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	6 373

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	106 223
Dont préfinancement	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III - CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

(article 244 quater C du CGI)



N° 2079-CICE-SD

**Dépenses engagées
au titre de 2015**

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'EMPLOI

FICHE D'AIDE AU CALCUL

Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI constitue le support déclaratif du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

Exercice ouvert le	01/10/2015	Clos le	30/09/2016
--------------------	------------	---------	------------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise
	38029659000033
SARL TEB 342 Via Nova Immeuble Captech Pole d'Excellence Jean Louis 83600 FREJUS	Ancienne adresse (en cas de changement) :

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (article 223 A du CGI)	☐	Désignation et adresse de la société mère :	N° SIREN de la société mère

	1	106 223
	2	6 373
	3a	
à l'article L. 3 du code du travail ² (et des dockers)	3b	
Montant de la majoration prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6 %) x 10 / 90)	4	6 373
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	5	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	6	6 373
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)		

¹ Les entreprises éligibles au CICE sont tenues de s'acquitter de leurs obligations déclaratives à la fois auprès des organismes collecteurs des cotisations sociales et auprès de l'administration fiscale.

² Pour des rémunérations versées en 2015 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'outre-mer, le taux est fixé à 7.5%

³ Cf. § 55 du BOI-BIC-RICI-10-150-20.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

II – CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) ③ x
TOTAL				7

III – CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS NON SOUMIS À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt ①	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement) ②	% de droits détenus dans la société ③	Quote-part du crédit d'impôt (① - ②) ③ x
TOTAL				

IV – UTILISATION DE LA CRÉANCE

IV-1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu) :

Cas général		
Montant du crédit d'impôt (hors quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (report de la ligne 2 ou de la ligne 4)	8	6 373
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement ³	9	
Montant du crédit d'impôt disponible		
Reporter en ligne 10 : – le résultat du calcul (ligne 8 – ligne 9) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 8 – ligne 9) est négatif ou égal à zéro	10	6 373
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 du cadre II + ligne 10)	11	6 373

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n°2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit disponible		
Reporter en ligne 14 : – le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) s'il est positif; – zéro si le résultat du calcul (ligne 12 – ligne 13) est négatif ou égal à zéro	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe) + ligne 14	15	

³ Il convient de porter le montant de la créance cédée, et non le montant de l'avance perçue.

2079CICE - Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

IV-2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montants imputés sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	6 373
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes et PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	

IV-3. Entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu : Les montants déterminés lignes 1, 3a, 5 et 6 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui du crédit d'impôt disponible déterminé ligne 11 dans la partie réductions et crédits d'impôt de la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO (case 8TL ou 8UW).

Les demandes de restitution anticipée ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFi) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.